

Tourisme / Le ministre Siandou Fofana a partagé sa vision et sa volonté de positionner par " Sublime Côte d'Ivoire " le pays sur le plan international.

" L'industrie touristique et hôtelière, un axe prioritaire de la politique du gouvernement "



PROPOS LIMINAIRE. Au moment où nous nous retrouvons à cet important rendez-vous de vos rédactions devenu incontournable dans le paysage de la communication nationale, je voudrais vous exprimer notre joie ineffable d'être des vôtres ce jour. L'accueil empreint de cordialité et de chaleur, nous honore à plus d'un titre. C'est pourquoi nous vous exprimons à travers moi, notre sentiment de gratitude et de réel plaisir à partager ces moments de grande portée au regard du rôle premier et hautement important que joue votre groupe de presse depuis toujours dans notre pays et au-delà. Du fond du cœur, je vous dis merci pour cette délicatesse et cette attention accordée à notre secteur d'activité. Ce matin, pour mieux faire ce voyage touristique dans cet univers de rêve, j'articule mon intervention autour de cinq (5) axes majeurs, en vue d'une meilleure compréhension et de partage de la stratégie de Développement touristique de la Côte d'Ivoire dénommée « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE » : - Le Contexte

- La Vision du Gouvernement

- La stratégie de valorisation du potentiel touristique de la Côte d'Ivoire - Les objectifs et les finalités de la stratégie

- Les Résultats attendus et la place du tourisme dans l'émergence économique de la Côte d'Ivoire Il est important

de souligner que cette stratégie a été élaborée sous la conduite du Cabinet International Mc Kinsey, justifiant de plus de 620 références en matière de développement touristique dans le monde. Le choix de ce cabinet de renom est la manifestation de la volonté du Gouvernement à doter le pays de meilleures stratégies en vue de la mise en œuvre de sa noble et ambitieuse vision de faire de la Côte d'Ivoire une nation émergente. **I) Contexte.** Dès les années 60-70, la Côte d'Ivoire a engagé une politique volontariste en créant un ministère d'État en charge du Tourisme pour conduire les grands chantiers de développement Touristique. D'ailleurs, chaque année, la période de célébration de la fête d'indépendance tournante a donné l'occasion de réaliser un hôtel dans chaque localité accueillant ladite fête afin de recevoir toutes les personnalités venues de partout. Cette période de croissance de notre pays a permis de vivre le printemps du Tourisme de la Côte d'Ivoire avec à la clef de grandes réalisations hôtelières dans tout le pays. Les années de crise ont freiné l'élan amorcé depuis cette période. C'est à juste titre que le Gouvernement du Président Alassane Ouattara, voulant relever le défi de l'émergence économique, se donne les moyens de bâtir une économie forte pour rattraper le retard accusé pendant la décennie de crise pour répondre aux défis des temps nouveaux ; en faisant face à la concurrence qu'impose la mondialisation. Les perspectives sont bonnes et le cap fixé est clair pour arriver à la valorisation de l'énorme potentiel touristique.

II) Vision du Gouvernement. Le rêve ivoirien est de faire de la Côte d'Ivoire, une nation émergente au plan économique et social et dans tous les secteurs de l'économie pour tout dire. Cette noble ambition de bâtir une économie émergente engendre forcément un changement structurel de l'économie en vue d'innover, en consacrant une large place aux industries de services et à la transformation de nos matières premières. En ce qui concerne notre secteur d'activité, il nous revient par essence de jouer notre partition en faisant de l'industrie touristique et hôtelière, le 3ème pôle économique de notre pays. C'est pour y parvenir que le Gouvernement de Côte d'Ivoire s'est doté d'une stratégie de développement touristique dénommée « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE » visant à faire de notre pays, un pays à vocation touristique et reconnu de tous à travers le monde ; Car le monde bouge et les économies évoluent et l'on les évalue à l'aune de leur



Développement du tourisme Siandou Fofana :

“ L'industrie touristique, un axe prioritaire du gouvernement ”

PP. 2 - 3

• Le ministre en charge de ce département était, jeudi, l'invité des rédactions de *Fraternité Matin*

capacité transformationnelle et évolutive. C'est à ce défi que vient répondre notre vision stratégique découlant de celle du Président de la République.

III) Approche stratégique. La Côte d'Ivoire est un pays avec de réels potentiels touristiques eu égard à notre façade maritime longue de 550 Km, avec une végétation luxuriante et une biodiversité très riche. La Côte d'Ivoire, c'est une floraison de cultures et de traditions à exploiter. Nos artisans et notre peuple si chaleureux et accueillant sont indéniablement des atouts à mettre en exergue dans la valorisation de l'industrie touristique qui présente des perspectives heureuses. « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE » comporte 9 projets phares en cours de développement, couplés de 9 réformes phares dans divers domaines (Aérien, infrastructures, santé, foncier, formation, sécurité, promotion, financement et capacités d'actions du Ministère) permettant une remise à niveau complète de l'écosystème touristique qui soit en adéquation avec les grands projets pour une réussite au profit de l'économie en général. « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE » est stratifiée en 4 piliers de croissance pour le développement à l'horizon 2025 du tourisme ivoirien : Faire de la Côte d'Ivoire le Co-leader africain du Tourisme d'affaires 1) Abidjan Business City

2) Abidjan Medical City Devenir la base de divertissement domestique et de la sous-région

3) Belles plages pour tous

4) Akwaba Park (Parc d'attraction) Capturer un tourisme international avide de dépassement authentique

5) Au paradis : Entre Mer et Nature

6) Route des Trésors africains

7) La route des esclaves Développer l'entrepreneuriat touristique social et territorial

8) Accélérateur de TPE Touristiques

9) Accélérateur de projets touristiques territoriaux L'ensemble de ces grands projets ainsi que les 9 réformes permettront de booster le secteur en lui donnant toutes les possibilités de vecteur de croissance et de réduction de la

pauvreté. Aussi, importe-t-il de rappeler que les différents circuits touristiques qui font maillage autour du pays lui confèrent un caractère transversal pouvant atteindre toutes les couches de la population y compris les plus vulnérables.

IV) Les objectifs et les finalités de la stratégie. Au regard des statistiques de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), l'on peut mentionner que l'industrie touristique est le 3ème secteur exportateur au monde ; avec un puissant générateur de point de croissance : 10% de part au PIB mondial et plus de 300 millions d'emplois dans le monde. En 2017 selon l'OMT, le nombre de visites internationales a atteint 1,3 milliards. En passant en revue, les statistiques de l'OMT, l'on constate que l'Afrique a des efforts à faire avec une marge de 5%, loin de la moyenne mondiale. Des efforts restent à accomplir par les pays africains, cependant les potentiels à exploiter sont énormes et les patrimoines riches. Nos ambitions affichées après la publication de notre stratégie sont tenables et sont à la hauteur de nos capacités et des compétences des hommes et des femmes du secteur. Ainsi « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE », ambitionne d'ici 2025 de nous classer parmi le top 05 touristique africain. Se faisant, la Côte d'Ivoire accueillera entre 4,2 et 5 millions de touristes en 2025.

• Au titre de la création de richesses et de valeur : 7 à 8% du PIB entre 2018 et 2025

• Au titre de la création des emplois, 650 000 qualifiés et non qualifiés en 2025 Durant toute la période de la mise en œuvre de « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE », une mobilisation de 3 200 milliards de Fcfa pour les investissements en infrastructures hôtelières et touristiques sont nécessaires pour arriver à nos fins. Ces investissements aideront à réduire considérablement la pauvreté. C'est pourquoi, une triple finalité est assignée à ladite stratégie pour le pays.

1) Développer un Moteur de Croissance du PIB et démultiplier les recettes fiscales

2) Créer un moteur d'employabilité (emplois non qualifiés et qualifiés)

3) Favoriser le développement territorial hors Abidjan pour réduire la fracture sociale

V) Résultats et place du tourisme dans l'émergence économique de la Côte d'Ivoire. Au cours de cette période d'investissement, le pays attend :

- Le doublement de la capacité hôtelière de toute la Côte d'Ivoire ;

- Une prise en compte de la protection de l'environnement et de sa valorisation écologique ;

- Un bassin d'emplois pour les jeunes de moins de 25 ans ;

- Des espaces de loisirs et de détente pour les populations ;

- Une meilleure classification des hôtels et des restaurants ;

- Une image de notoriété du pays ;

- Un développement de l'économie locale ;

- Un développement de la classe moyenne ;
- Un développement de l'entreprenariat ;
- Une forte contribution dans l'économie nationale ;
- Un développement des moyens des transports ;
- Un développement du littoral;
- Un développement des activités touristiques.

Conclusion. Le Tourisme est un puissant vecteur de croissance économique et par la même occasion, il occupe une position transversale dans l'économie nationale permettant d'impacter les couches les plus vulnérables de la société au point de leur offrir des perspectives d'épanouissement social. C'est au vu de toutes ces possibilités que le Gouvernement fait de l'industrie touristique et hôtelière, un axe prioritaire de sa politique avec le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly sous l'égide du Président Alassane Ouattara, en vue de bâtir une nation dynamique, avec une économie émergente.